

Date de réception du dossier (réservé à l'administration) : ...../...../ 2018

**PREMIÈRE INSCRIPTION À L'UNIVERSITÉ DE TOURS**

**RÉINSCRIPTION À L'UNIVERSITÉ DE TOURS**

> Indiquez votre N° de carte étudiant de l'université de Tours | |\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|

**INTITULÉ DU DIPLÔME D'INSCRIPTION :** .....

### ÉTAT CIVIL

NOM de famille: ..... Prénom : .....

Prénom 2 : ..... Prénom 3 : .....

NOM d'usage: ..... Sexe: F  M

N° Identifiant National Etudiant (INE) |\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_| (noté sur le relevé de notes du baccalauréat)

Né(e) le |\_|\_|/|\_|\_|/|\_|\_|\_|\_| Département: |\_|\_|\_| Ville de naissance: .....

Pays : ..... Nationalité: .....

### SITUATION FAMILIALE

Seul(e) sans enfant (1)

Couple sans enfant (2)

Seul(e) avec enfant(s) (3) - Nombre d'enfant(s) |\_|\_|

Couple avec enfant(s) (3) - Nombre d'enfant(s) |\_|\_|

### SITUATION DE MALADIE CHRONIQUE – MALADIE INVALIDANTE - HANDICAP

Les renseignements ci-dessous sont destinés exclusivement au Service de Santé Universitaire afin de lui permettre de vous proposer un accompagnement. Si vous l'acceptez, merci de cocher les cases correspondantes à votre situation.

Présentez-vous une situation de maladie chronique, maladie invalidante, Handicap :  Oui  Non

Cécité (C)  Autres troubles des fonctions visuelles (FV)

Surdit e s ev ere et profonde (S)  Autres troubles des fonctions auditives (FA)

Troubles moteurs (M)  Troubles psychiques (TP)  Troubles cognitifs (TC)

Troubles du langage et de la parole (TL)  Troubles du spectre autistique (SA)

Troubles visc eraux (TV)  Troubles visc eraux avec pathologie cancéreuse (VC)  Plusieurs troubles (PT)

### SERVICE NATIONAL

Non concern e (Etudiants  trangers/Filles n ees avant 1983)  En attente (R eserv e   l'administration)  Non recens e

Recens e  Journ ee d efense et citoyenn et e  JAPD  Service National accompli  Exempt e – R eform e

### PREMIÈRES INSCRIPTIONS

Ann ee de 1 re inscription en enseignement sup erieur FRANCAIS (DUT, BTS, Pr epa, Universit e, etc.)

|\_|\_|\_|\_| / |\_|\_|\_|\_|\_| (ex. 2017/2018)

Ann ee de 1 re inscription en UNIVERSIT E FRANCAISE PUBLIQUE |\_|\_|\_|\_|\_| / |\_|\_|\_|\_|\_| (ex. 2017/2018)

Nom de l'universit e : .....

Ann ee de 1 re inscription   l'UNIVERSIT E DE TOURS |\_|\_|\_|\_|\_| / |\_|\_|\_|\_|\_| (ex. 2017/2018)

**BACCALAUREAT**

- Bac Série : ..... Mention : ..... Année [ ][ ][ ][ ] Lycée : .....  
Ville : ..... Dép. [ ][ ][ ]
- Bac obtenu dans un lycée français à l'étranger (099) Pays : .....
- Diplôme d'études secondaires étranger, équivalent au Bac (0031) Pays : .....
- ESEU/DAEU (A/B) : .....  Dispense de baccalauréat  Validation d'expérience professionnelle

**COORDONNÉES FIXES / PARENTALES**

- Adresse parentale : N° ..... Rue/Lieu-dit .....  
Code postal [ ][ ][ ][ ][ ] Commune : .....  
Si adresse à l'étranger, précisez la ville et le pays : .....  
Tél Portable [ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ]

**COORDONNÉES ÉTUDIANT pour l'année universitaire 2018-2019**

A compléter si votre adresse est différente des coordonnées fixes :

- Résidence universitaire  Chambre chez particulier  Logement personnel  Autre : .....  
N° ..... Rue/Lieu-dit .....  
Code postal [ ][ ][ ][ ][ ] Commune : .....  
Tél Portable [ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ]

**RÉGIME D'INSCRIPTION ET STATUT**

- Formation initiale (1) - Statut 01  
 Reprise d'études NON FINANCEE NON CONVENTIONNEE (2) - Statut 01  
 Apprentissage (4) - Statut 06

**ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE**

- Exercez-vous une activité professionnelle ?  OUI  NON  
- Si OUI, êtes-vous :  Salarié en CDI  Salarié en CDD - Durée : mois [ ][ ]  Travailleur indépendant  
Indiquez le code de votre catégorie socio-professionnelle ? (Cf. annexe 6) [ ][ ]  
Précisez votre quotité de travail :  Temps complet  Temps partiel  
- Si NON, êtes-vous :  Demandeur d'emploi  Retraité  Parent au foyer  
Catégorie socio-professionnelle des parents : CSP du chef de famille [ ][ ] CSP de l'autre parent [ ][ ]

**AIDES FINANCIÈRES (autres que bourse d'enseignement supérieur français)**

- Contrat de doctorant contractuel  Aide à la mobilité internationale  Bourse de votre pays d'origine (B.G.E.)  
 Bourse régionale  Bourse ERASMUS  Autre, précisez : .....

**CONTRIBUTION A LA VIE ÉTUDIANTE ET CAMPUS (CVE - CROUS)**

La loi n°2018-166 d'Orientation et de Réussite des Etudiants (ORE) du 8 mars 2018 impose le paiement, au CROUS, sur le site [cvec.etudiant.gouv.fr](http://cvec.etudiant.gouv.fr) de la Contribution à la Vie Étudiante et Campus (CVEC) AVANT votre inscription à l'Université.

Je certifie avoir acquitté la CVEC d'un montant de 90 euros auprès du CROUS

Je suis exonéré de la CVEC car je suis :

Boursier     Réfugié     Demandeur d'asile     Bénéficiaire de la protection subsidiaire

Je saisis mon numéro CVEC : [ ] - [ ] - [ ]

Réservé à l'administration

CVE validée

**ÉCHANGES INTERNATIONAUX**

Participez-vous à un programme d'échange international ?     OUI     NON

- Si OUI, vous êtes :  Accueilli par l'université de Tours – Précisez votre pays d'origine : .....

Cochez le type de votre programme d'échange :

ERASMUS +, précisez le type d'échange :  Un semestre d'études     Une année d'études

Un stage d'un semestre     Une année de stage

Programme hors Europe, précisez :  Un semestre d'études     Une année d'études

Un stage d'un semestre     Une année de stage

Etudiant d'échange « classique »     Erasmus Mundus     Double diplôme     Cotutelle     Master en anglais

Autres, précisez : .....

**DERNIER ÉTABLISSEMENT FRÉQUENTÉ**

Année d'inscription [ ] [ ] [ ] [ ] / [ ] [ ] [ ] [ ] (ex.2017/2018)

- Établissement **français** :

Lycée     Lycée français à l'étranger (099)     Université     IUT     BTS     CPGE     IUFM     ESPE

Autre, précisez : .....

Ville : ..... Dép. [ ] [ ] [ ]

- Établissement **étranger** :  SECONDAIRE     SUPERIEUR    Pays : .....

**SITUATION ANNÉE 2017-2018**

Étiez-vous scolarisé en 2017-2018 ? :     OUI     NON

- Si **OUI**, cochez dans quel type d'établissement :

Lycée français (A)     Lycée français à l'étranger (A)     Université FRANCAISE (H)     IUT (C)     BTS (B)

CPGE (D)     IUFM (F)     ESPE (M)     Etablissement ETRANGER SECONDAIRE (Q)

Établissement ETRANGER SUPERIEUR (R)     Autres : .....

Précisez le nom de l'établissement : ..... Dép. [ ] [ ] [ ] ou Pays : .....

- Si **NON**, avez-vous déjà été inscrit dans un établissement de l'enseignement SUPERIEUR ? :  OUI (U)     NON (T)

**DERNIER DIPLÔME OBTENU**

Intitulé du diplôme : .....

Dép. [ ][ ] Pays : ..... Année d'obtention [ ][ ][ ] / [ ][ ][ ] (ex.2017/2018)

**AUTRE ÉTABLISSEMENT FRÉQUENTÉ pour l'année en cours**

 Êtes-vous inscrit dans un autre établissement :  OUI  NON

- Si OUI, précisez : Le nom de l'établissement : ..... Ville : .....

Le type de diplôme préparé : .....

 Suivez-vous des cours par télé-enseignement :  OUI  NON

 - Si OUI, précisez :  CNED  HORS CNED, précisez : .....

**INSCRIPTIONS À L'UNIVERSITÉ DE TOURS 2018-2019**
**Indiquez votre diplôme d'inscription (ex : L1 Histoire) :** .....

 Faites-vous une période de césure pour l'année universitaire 2018-2019 ?  OUI  NON

- Si OUI, joindre l'autorisation de l'université.

 Avez-vous une autre inscription dans notre université pour 2018-2019 ? :  OUI  NON

- Si OUI, précisez dans quel diplôme : .....

**Si inscription en filière LEA, sélectionnez les langues B et C, en complément de la langue A Anglais obligatoire :**

- Choix Langue B (1 seul choix) :

 Allemand (Niveau bac)  Chinois (Niveau bac)  Espagnol (Niveau bac)

 Italien, précisez votre niveau :  Débutant  Intermédiaire

- Choix Langue C (Numérotez votre choix par ordre de priorité 1 à 5) :

Choix n° [ ] Allemand (Tous niveaux)

Choix n° [ ] Espagnol (Niveau débutant)

Choix n° [ ] Italien (Tous niveaux)

Choix n° [ ] Chinois (Niveau débutant) - Non ouvert aux L2 et L3 en 2018-2019

Choix n° [ ] Portugais (Niveau débutant) - Non ouvert aux L2 et L3 en 2018-2019

**Si inscription en filière Droit-Langue, sélectionnez la langue choisie en complément de l'anglais obligatoire :**
 Allemand  Espagnol  Italien

**CURSUS EXTERNE (hors université de Tours)**

Année universitaire	Établissement fréquenté	Année d'étude / diplôme	Résultats	
			Succès	Échec

**SI BOURSIER 2018-2019**
 Demande de bourse en instance     Bourse sur critères sociaux - Echelon    Autre : .....

**ACTIVITÉS COMPLÉMENTAIRES FACULTATIVES PROPOSÉES PAR L'UNIVERSITÉ**
**PACK'SPORT (annexe 3)**     25 €

Le Pack'sport vous permet d'accéder aux activités du SUAPS, aux animations, aux compétitions sportives et à des offres de partenaires plus avantageuses que le tarif étudiant classique.

**Passeport Culturel Etudiant (annexe 4)**     8 €

Le PCE vous permet de découvrir à tout petit prix une grande diversité de spectacles et manifestations proposés par les lieux culturels locaux et le service culturel de l'université (Salle Thélème).

**DROIT D'INSCRIPTION 2018-2019**

DIPLÔME	TARIF EN €
DAEU	170
PACES	170
DUT	170
LICENCE	170
LICENCE PROFESSIONNELLE	170
MASTER	243
INGENIEUR	601
DOCTORAT	380
HDR	380

**MODE DE RÈGLEMENT (Le détail des droits payés figurera sur la quittance de votre justificatif d'inscription)**

- CHÈQUE DU MONTANT GLOBAL (à l'ordre de l'Agent Comptable de l'Université de Tours)
- CARTE BANCAIRE (à partir de 5 €)
- ESPÈCES (Montant maximum autorisé 300 €)
- PAIEMENT EN TROIS FOIS PAR CARTE BANCAIRE (le montant des mensualités et les dates de prélèvements vous seront précisés le jour de votre inscription)

Je certifie exacts les renseignements portés dans ce dossier

A Tours, le...../...../ 2018

Signature

**DROITS UNIVERSITAIRES (réservé à l'administration) :**
**TOTAL :**

## CHARTRE DE L'UNIVERSITÉ DE TOURS POUR LE BON USAGE DE L'INFORMATIQUE ET DES RÉSEAUX

Approuvée par le Conseil d'Administration de l'université le 17-12-1996

La présente charte a pour objet de définir les règles d'utilisation des moyens informatiques au sein de l'établissement, et de rappeler les responsabilités des utilisateurs.

**1- Domaine d'application :** Les règles et obligations définies dans cette charte s'appliquent à tout utilisateur des moyens informatiques de l'établissement ainsi que des ressources extérieures accessibles via les réseaux informatiques.

**2- Conditions d'accès :** Le droit d'accès à un système informatique est soumis à autorisation ; il est personnel et incessible, et cesse lorsque les raisons de cet accès disparaissent. Ce droit est limité à des activités conformes aux missions de l'établissement (recherche, enseignement, administration). La connexion d'un système informatique au réseau doit être accompagnée de la signature de cette charte par le responsable du système.

**3- Confidentialité :** Les fichiers d'un utilisateur doivent être considérés comme privés même s'ils sont accessibles à d'autres utilisateurs.  
L'utilisation du poste de travail personnel, ou des fichiers d'un utilisateur exige l'accord écrit de ce dernier. a

**4- Respect des droits de propriété :** La législation interdit à tout utilisateur de faire des copies de logiciels commerciaux pour quelque usage que ce soit. Les copies de sauvegarde sont la seule exception.

**5- Informatique et liberté :** La création de tout fichier contenant des informations nominatives doit faire l'objet d'une demande préalable auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

**6- Principes de base :** Tout utilisateur est responsable de son utilisation des ressources informatiques ; il s'engage à ne pas effectuer des opérations pouvant nuire au fonctionnement du réseau, à l'intégrité de l'outil informatique, et aux relations internes et externes de l'établissement.  
La sécurité est l'affaire de tous ; chaque utilisateur de l'informatique et du réseau d'établissement doit y contribuer et mettre en application les règles de bon sens et les recommandations fournies par les administrateurs et les responsables de l'outil informatique.

**7- Sanctions applicables :** La loi et les textes réglementaires définissent les droits et obligations des personnes utilisant les moyens informatiques.  
Tout utilisateur n'ayant pas respecté la Loi pourra être poursuivi pénalement. En outre les utilisateurs ne respectant pas les règles et obligations définies dans cette charte sont passibles de sanctions internes à l'établissement.

Je déclare avoir pris connaissance de la charte de l'Université

### CESSION DE DROIT À L'IMAGE

Cette autorisation est valable pour une durée de 20 ans et est accordée à titre gratuit et à des fins exclusivement d'information, de formation, d'enseignement et de recherche. Cette exploitation ne devra pas porter atteinte à la vie privée ou à la réputation ou à toute autre utilisation préjudiciable

J'autorise  Je n'autorise pas le Président de l'université de Tours ou son représentant,

à me filmer ou me photographier (textes, sons, images) en vue d'une reproduction sur tout type de publication dans le but d'une conservation, diffusion et/ou représentation par télédiffusion en direct ou en différé sur tout ou partie des différents supports de communication externe ou interne de l'université de Tours, actuellement disponibles ou à venir et dont la liste figure ci-dessous :

- Supports papiers, informatiques, pédagogiques et numériques
- Présence lors d'événements
- Publicité ayant pour objet la promotion de l'université et associés.

Ces supports auront une diffusion non commerciale auprès de nos publics cibles (partenaires, étudiants, enseignants,...).

Nom et Prénom : .....

A Tours, le ...../...../ 2018

Signature

## Inscriptions 2018-2019

### Inscription obligatoirement en présentiel pour tout nouvel étudiant entrant à l'IUT de Blois

(Les futurs apprentis, contrats pro et formation continue seront contactés de manière individuelle par mail.)

**Inscriptions du lundi 9 juillet au jeudi 19 juillet 2018 midi, sur le site de l'IUT de Blois :  
3 place Jean Jaurès - 41000 BLOIS**

Un lien vers le calendrier de prise de rdv (réservé aux néo entrants) sera mis en ligne à partir du 6 juillet 2018 (midi).

#### PIECES OBLIGATOIRES A JOINDRE AU DOSSIER D'INSCRIPTION

- DUT 1ère année : mon attestation d'admission Parcoursup
- DUT 1ère année : mon relevé de notes du baccalauréat ORIGINAL + COPIE
- DUT 1ère année : Photocopie du livret de famille complet
- LP : diplôme justifiant l'obtention d'un Bac+2 (ORIGINAL + COPIE)
- LP : le mail d'E-candidat ou la lettre précisant mon admission
- POUR TOUS :
  - mon justificatif de paiement de la Contribution Vie Étudiante
  - mon justificatif de situation militaire : certificat Journée Défense et Citoyenneté
  - ma notification de bourse si statut boursier accordé
  - photocopie recto-verso de ma carte nationale d'identité
  - un moyen de paiement pour le règlement de mes droits d'inscription (CB ou chèque).
  - Attestation d'assurance « Responsabilité Civile ». A remettre au plus tard le jour de la rentrée. Attention, vous ne pourrez pas avoir accès aux salles de TP si vous n'avez pas remis l'attestation.
  - Photocopie de la demande de transfert de dossier si précédemment inscrit dans une université.

#### L'INSCRIPTION EN 3 ETAPES

##### 1- Téléchargez le dossier d'inscription administrative

##### 2- Prenez rendez-vous en ligne (à partir du 3 juillet 2018, midi)

**N'oubliez pas de noter la date, l'heure et le lieu de votre rendez-vous !**

**ATTENTION :** Les inscriptions des bacheliers seront autorisées uniquement pendant les dates d'inscription.

**Si un cas de force majeure vous rend indisponible en juillet, veuillez contacter votre service scolarité AVANT LE DEBUT DES DATES D'INSCRIPTION pour connaître la procédure à suivre.**

##### 3- Procédez à votre inscription administrative

Le jour J, vous devrez vous présenter, à l'adresse indiquée lors de votre prise de rendez-vous, muni de votre dossier complété, signé et accompagné de toutes les pièces justificatives demandées.

#### Montant des droits d'inscription 2018/2019 : 170 euros

« Circulaire du 6 juillet 2018 déterminant les droits d'inscription par arrêté conjoint des ministres de l'enseignement supérieur et du budget, en application de l'article 48 de la loi de finances du 24 mai 1951 »

#### Inscriptions en DUT 2ème année + redoublants

Vous étiez inscrit à l'Université de Tours/IUT de Blois pour l'année universitaire 2017-2018, procédez à votre réinscription en ligne après avoir acquitté la contribution CVEC.

#### Futurs apprentis en licence professionnelle

Le secrétariat pédagogique vous enverra un mail vous expliquant la marche à suivre pour vous inscrire.

## NOUVEAUTÉS rentrée 2018

**Contribution Vie Étudiante et de Campus = CVEC**

**Sont concernés TOUS les étudiants.**

- Le paiement de cette taxe de 90 euros se fera à compter du 1er juillet, directement en ligne sur le site : <http://cvec.etudiant.gouv.fr/>

Ce portail déterminera en fonction de votre situation (boursier avec notification, demandeur d'asile avec justificatifs....) si vous êtes redevable ou exonéré.

**⚠ Pensez à télécharger votre attestation d'acquiescement** ou, pour les boursiers, **votre attestation d'acquiescement par exonération.**

#### ATTENTION :

**⚠ si vous n'avez pas payé cette contribution avant de venir vous inscrire, et sans l'attestation de paiement, nous ne pourrions pas vous inscrire**

#### Sécurité Sociale

- les **étudiants nationaux qui s'inscrivent pour la première fois** dans l'enseignement supérieur restent affiliés à leur régime actuel de protection sociale (CPAM, MSA...).
- les **étudiants nationaux poursuivant leurs études**, restent rattachés à l'organisme de sécurité sociale étudiante choisi en 2017-2018.
- les étudiants internationaux ressortissants d'un Etat membre de l'UE/l'EEE ou de la Suisse demeurent affiliés à la sécurité sociale de leur pays.
- les **étudiants internationaux primo-inscrits ressortissants d'un Etat hors UE/EEE et Suisse**, sont tenus de s'affilier au régime général de l'assurance maladie. Un site internet permettant cette affiliation (gratuite) sera ouvert dès septembre : [www.etudiant-etranger.ameli.fr](http://www.etudiant-etranger.ameli.fr)
- si vous arrêtez vos études : connectez-vous sur le [site ameli.fr](http://site.ameli.fr) pour connaître la procédure à suivre.

## ANNEXE 6 : CATÉGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES

**IMPORTANT :** Les chômeurs ayant déjà travaillé doivent être codés dans leur ancienne profession.

- 10 AGRICULTEURS EXPLOITANTS
- 21 ARTISANS
- 22 COMMERÇANTS ET ASSIMILES
- 23 CHEFS D'ENTREPRISE DE 10 SALARIES OU PLUS
- 31 PROFESSIONS LIBERALES
- 33 CADRES DE LA FONCTION PUBLIQUE (*dont Officier et élève officier des armées*)
- 34 PROFESSEURS, PROFESSIONS SCIENTIFIQUES (*dont Médecin hospitalier et Interne des hôpitaux*)
- 35 PROFESSIONS DE L'INFORMATION, DES ARTS ET DES SPECTACLES
- 37 CADRES ADMINISTRATIFS ET COMMERCIAUX D'ENTREPRISE
- 38 INGENIEURS ET CADRES TECHNIQUES D'ENTREPRISE
- 42 INSTITUTEURS ET ASSIMILES (*dont Maître auxiliaire, Maître d'internat et surveillant d'externat, Conseiller d'éducation*)
- 43 PROFESSIONS INTERMEDIAIRES DE LA SANTE ET DU TRAVAIL SOCIAL
- 44 CLERGE, RELIGIEUX
- 45 PROFESSIONS INTERMEDIAIRES ADMINISTRATIVES DE LA FONCTION PUBLIQUE
- 46 PROFESSIONS INTERMEDIAIRES ADMINISTRATIVES ET COMMERCIALES DES ENTREPRISES
- 47 TECHNICIENS
- 48 CONTREMAITRES, AGENTS DE MAITRISE
- 52 EMPLOYES CIVILS ET AGENTS DE SERVICE DE LA FONCTION PUBLIQUE
- 53 POLICIERS ET MILITAIRES
- 54 EMPLOYES ADMINISTRATIFS D'ENTREPRISE
- 55 EMPLOYES DE COMMERCE
- 56 PERSONNELS DES SERVICES DIRECTS AUX PARTICULIERS
- 61 OUVRIERS QUALIFIES
- 66 OUVRIERS NON QUALIFIES
- 69 OUVRIERS AGRICOLES
- 71 RETRAITES ANCIENS AGRICULTEURS EXPLOITANTS
- 72 RETRAITES ANCIENS ARTISANS, COMMERÇANTS, CHEFS D'ENTREPRISE
- 73 RETRAITES ANCIENS CADRES ET PROFESSIONS INTERMEDIAIRES
- 76 RETRAITES ANCIENS EMPLOYES ET OUVRIERS
- 81 **CHOMEURS N'AYANT JAMAIS TRAVAILLE**
- 82 AUTRES PERSONNES SANS ACTIVITE PROFESSIONNELLE
- 99 NON RENSEIGNE (INCONNU OU SANS OBJET)